

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 24.08.2017

Affaires scolaires : Rythmes scolaires rentrée septembre 2017

Mme le Maire rappelle aux conseillers municipaux, que le Conseil Municipal a donné le 03 juillet 2017 un avis favorable à la demande de dérogation à l'organisation de la semaine des 4 jours à partir de la rentrée scolaire de septembre 2017, après avis favorable du conseil d'école.

Par courrier du 06 juillet 2017, l'Académie a donné son accord pour l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2017.

En date du 13 juillet 2017, la commune a réceptionné un arrêté de l'Académie abrogeant la décision du 06 juillet 2017 au motif que « la communauté de communes du canton d'Erstein est dans l'impossibilité de faire évoluer la desserte scolaire à la rentrée 2017 ».

Lors de la réunion du 20 juillet 2017, le conseil municipal a :

- pris acte de l'arrêté du 07 juillet 2017 du Directeur Académique qui abroge l'autorisation, à la demande de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, d'organiser la semaine sur 4 jours selon le décret BLANQUER n°2017-1108 du 27 juin 2017,
- considéré que les arguments avancés dans cet arrêté ne correspondent pas à la réalité et que les affaires scolaires relèvent exclusivement de la compétence communale.

Les parents d'élèves, après avoir pris connaissance du refus de l'Académie d'appliquer la semaine des 4 jours pour la rentrée de septembre 2017 et des arguments avancés par l'Académie, ont :

- entrepris des démarches auprès du rectorat pour demander l'annulation de cette décision et demander la mise en œuvre de la semaine des quatre jours dès septembre 2017, comme initialement accordée,
- lancé une pétition à Kogenheim pour avoir le soutien des habitants de Kogenheim qui a permis de collecter plus de trois cent signatures,
- enquêté sur le besoin de service périscolaire auprès des parents de Kogenheim qui s'avère minime et affirment que les enfants inscrits au service périscolaire de la communauté de communes bénéficient de l'offre d'un autre mode de garde si la semaine des quatre jours était rétablie,
- par lettre du 18 août 2017 adressée à Mme le Maire de Kogenheim, sollicité l'avis du Conseil Municipal sur la réhabilitation de la semaine des quatre jours, conformément à l'autorisation écrite du 06 juillet 2017 signée par le Directeur Adjoint de l'Académie,

Et après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire qui, avant de passer au vote :

- rappelle qu'elle s'est engagée auprès des parents d'élèves de Kogenheim dès mi-mai 2017 à suivre l'avis du conseil d'école de Kogenheim,
- rappelle que la communauté de communes du canton d'Erstein a demandé aux maires des communes membres de reporter l'application de la semaine des 4 jours à septembre 2018 pour une raison d'organisation globale, demande formulée bien après l'engagement pris par Mme le Maire de Kogenheim auprès des parents d'élèves,
- rappelle qu'elle a signalé son engagement pris auprès des parents d'élèves de Kogenheim aux élus du bureau de la communauté de communes, lorsque le Président a exprimé le vœu de reporter la semaine des 4 jours à septembre 2018,
- demande aux Conseillers Municipaux de se prononcer sur ce sujet d'intérêt local,

Le conseil municipal **MAINTIENT** l'avis favorable du Conseil Municipal réuni le 03 juillet 2017 pour l'application de la semaine des 4 jours à l'école René Cassin à partir de la rentrée scolaire de septembre 2017 avec les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.